



PROJET ROCK

Lutte contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants dans la Corne de l'Afrique

Contexte

La traite d'êtres humains et le trafic de migrants sont des activités criminelles lucratives qui s'appuient de plus en plus sur des moyens techniques pour élargir leur portée. Les réseaux de criminalité organisée utilisent des méthodes élaborées pour cibler des personnes vulnérables en vue de s'enrichir, sans aucun respect pour la vie et la dignité humaines.

La Corne de l'Afrique constitue une plaque tournante de la migration mais aussi une région d'origine, de transit et de destination pour la traite d'êtres humains et le trafic de migrants. En outre, le manque de cadres juridiques efficaces rend la lutte contre ces infractions particulièrement difficile.

PROJET ROCK

Dans la Corne de l'Afrique et alentour, des millions de personnes ont été déplacées de force à l'intérieur de leur propre pays ou cherchent refuge dans les États voisins. De nombreux migrants sont victimes d'extorsion, de violences sexuelles, d'actes de torture, de travail forcé et d'esclavage domestique. Étant donné la nature transnationale et organisée de cette menace, une coopération transfrontalière et régionale est essentielle pour y faire face.

Objectifs du projet

Le Centre opérationnel régional d'appui au processus de Khartoum et à l'Initiative de la Corne de l'Afrique de l'Union africaine (ROCK) aide les forces de police nationales à démanteler les réseaux criminels impliqués dans la traite d'êtres humains et le trafic de migrants.

Pour ce faire, le projet :

- favorise l'échange d'informations sur les flux de migration irrégulière et les réseaux criminels associés ;
- renforce les capacités régionales de lutte contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants ;
- promeut la coopération policière internationale.

Le processus de Khartoum est une plateforme qui favorise la coopération entre les pays situés sur la route migratoire entre la Corne de l'Afrique et l'Europe.

Activités menées dans le cadre du projet

Différentes activités sont mises en œuvre dans le cadre du projet Rock, notamment :

- Le recueil de renseignements sur les tendances relatives à la traite d'êtres humains et au trafic de migrants dans la Corne de l'Afrique ;
- L'élaboration et la diffusion de rapports d'analyse sur les modes opératoires observés à l'échelle régionale ;
- La coordination d'opérations transnationales ;
- La fourniture d'un soutien en matière d'enquête et d'analyse ;
- La mise en œuvre de programmes de formation sur l'intégration de la dimension de genre dans le travail de police ;
- L'organisation d'ateliers destinés à aider les services chargés de l'application de la loi et le personnel judiciaire à combattre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants ;
- La réalisation d'évaluations des besoins en matière de renforcement des capacités.

La première phase du projet Rock a été lancée en 2020 pour une période de deux ans. La deuxième phase (tout comme la première) concerne les 10 pays suivants : Djibouti, l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud et le Tchad.

Calendrier : 2022 - 2024

Budget : 642 000 EUR

Donateur : Union européenne



Ce Projet est financé par l'Union européenne



INTERPOL

Secrétariat général
200 Quai Charles de Gaulle
69006 Lyon, France
Tél. : +33 4 72 44 70 00
www.interpol.int